

l'amour prend la forme du **désir** ; et de l'**espérance**, quand il est envisagé comme **probable**.

Si c'est le *mal* opposé qui est à venir, l'amour prend la forme de l'**aversion** quand le mal est considéré comme **possible** ; de la **Crainte**, quand il est considéré comme **probable** ; du **désespoir** quand il est considéré comme **très grand et inévitable**.

III. — **Rétrospectives** : quand l'objet est **passé** :

Si c'est un *bien* passé, dont on se souvient, l'amour prend la forme tantôt de la **réjouissance**, tantôt du **regret**, surtout si le présent est triste et contraste avec le passé.

Si c'est un *mal* passé, le premier mouvement est un renouvellement de *tristesse*, à laquelle succède parfois la *joie*, surtout quand le présent est heureux et contraste avec le passé.

Remarque : il n'est pas une inclination particulière (vg. amour de la richesse, de la patrie) qui ne puisse passer par tous ces modes : joie, tristesse, crainte, etc. (Cf., une classification analogue des passions par Bossuet, 66).

57. — III^e CLASSIFICATION : D'APRÈS LEURS CARACTÈRES

On distingue à ce point de vue les inclinations :

A) **Désintéressées** : quand elles résultent de l'*amour du bien* recherché pour lui-même ou pour autrui, car, dans ce cas, il y a *oubli de soi*.

B) **Intéressées** : quand elles résultent de l'*amour du plaisir* recherché comme *fin*, car l'amour du plaisir est inséparable de l'*amour de soi*.

C) **Esthétiques** : quand elles résultent de l'*amour du jeu*, parce que l'art exige une activité de jeu (Cf. *Esthétique*). Elles sont intéressées d'*intention*, car elles ont pour point de départ l'amour du plaisir, mais désintéressées de *fait*, parce que l'*oubli de soi* est la *condition* de la jouissance esthétique (1).

(1) E. RABIER, *Psychologie*, p. 503-508.

58. — CARACTÈRES DES INCLINATIONS

Elles sont : A) **Innées** : nous les apportons en naissant ; — **naturelles** : elles sont un des éléments constitutifs de notre nature. Il dépend de la volonté de favoriser ou de gêner leur développement, mais non de les avoir ou de ne pas les avoir : elles sont en nous sans nous ; — **primitives** : elles se manifestent ordinairement dès les premiers temps de l'existence.

B) **Instinctives, fatales** : elles sont dans l'homme ce que l'instinct est dans l'animal. C'est un *instinct humain*, mais relativement indéterminé et en général moins impérieux que dans l'animal. Elles nous sollicitent vers nos fins naturelles par une impulsion *nécessaire* ; mais, parce qu'elles sont un instinct humain, elles ne nous imposent pas, comme à l'animal (sauf pour les premiers temps de la vie et pour des actes purement physiques chez le nouveau-né), les *moyens* qui doivent nous conduire à nos fins naturelles. Aussi exigent-elles pour leur satisfaction le concours de l'intelligence et de la volonté (59).

C) **Inconscientes** : elles ne nous sont connues que par leurs *signes*, les *actes* auxquels elles nous excitent, par le *plaisir* ou la *douleur* qui accompagne ces actes.

D) **Spontanées et aveugles** : ce sont des tendances qui se font jour en nous sans délibération, sans réflexion.

N. B. — Par inclinations **ACQUISES** on désigne les **HABITUDES**, fruit d'un exercice plus ou moins long de l'activité.

ARTICLE II

L'INSTINCT

59. — DÉFINITION ET CLASSIFICATION

I. — **Définition** : A) **Instinct proprement dit** : c'est une tendance innée et aveugle à rechercher certaines fins par des moyens non prémédités : vg. la marche, le vol sont, chez les animaux,

des effets de l'instinct. L'abeille construit sa ruche, l'oiseau son nid, etc., par instinct. Telle est la définition de l'*instinct proprement dit* ; il suggère *et* la fin *et* les moyens. C'est lui qui conduit l'animal. — Chez l'homme, *la première enfance* appartient aussi à l'instinct : vg. c'est lui qui porte le nouveau-né à téter. Mais peu à peu la réflexion et la volonté se substituent à l'instinct. Cependant on peut encore rapporter à l'instinct certains actes que l'homme accomplit spontanément : vg. mouvement pour éviter une chute ou un danger.

B) **Instinct improprement dit** : toute tendance primitive et naturelle de l'âme ; il se confond avec l'*inclination* ; vg. l'amour de soi, la sympathie, la curiosité, l'amour du beau, du bien, etc. Il ne suggère que la fin ; c'est à l'*intelligence* de trouver les *moyens* et à la *volonté* de les *employer*. Ce n'est en somme que le *besoin naturel d'agir*, tandis que l'instinct proprement dit, qui gouverne toute la vie de l'animal, est à la fois un *besoin naturel d'agir* et un « *savoir-faire naturel* ».

II. — **Classification** : les instincts sont : 1° **Individuels** : ils ont pour but la conservation de l'individu : vg. instincts de nutrition, de chasse, de migration.

2° **Domestiques** : ils ont pour fin la conservation de l'espèce : vg. les industries des oiseaux pour la construction de leurs nids.

3° **Sociaux** : ils donnent naissance aux sociétés animales : vg. chez les abeilles, fourmis, oiseaux voyageurs (1).

60. — CARACTÈRES ET LOIS DE L'INSTINCT

A) **Caractères** : l'instinct offre certains caractères *essentiels*, qu'on retrouve sous la variété des fins qu'il recherche. On peut les ramener à deux principaux dont les autres découlent (2). L'instinct est :

I. — **Inné** : antérieur à toute expérience et à toute éducation.

(1) A. ESPINAS, *Les Sociétés animales*.

(2) J.-H. FABRE, Cf. ses très intéressants *Souvenirs et Nouveaux souvenirs entomologiques*. — H. JOLY, *L'Instinct*. — P. de BONNIOT, *L'homme et la bête*. — Cf. PASCAL, *Fragment d'un traité du vide*. Edit. HAVET, p. 435.

L'animal l'apporte en naissant, comme le patrimoine commun de l'espèce. — De là :

a) **L'uniformité** : il est le même dans les individus d'une même espèce. Chaque espèce d'oiseaux fait son nid, les abeilles construisent leurs cellules de la même manière.

b) **La perfection immédiate** : tandis que les facultés humaines se forment progressivement, l'instinct animal est du premier coup, sans tâtonnement et sans apprentissage, ce qu'il doit être : vg. dès la première fois, les araignées tissent merveilleusement leurs toiles.

c) **La fixité** : il reste ce qu'il était tout d'abord ; étant parfait dès l'origine, il ne connaît pas le progrès ; il est immuable et stationnaire. Tandis que l'activité humaine est indéfiniment perfectible, il est incapable de faire face aux difficultés imprévues.

Objection : l'instinct ne semble pas *invariable*. On a constaté des variations : vg. le loriot qui, au Mexique, depuis l'introduction des chevaux, a remplacé, pour faire son nid, les brins d'herbe par les crins de cheval ; les castors, qui construisaient des huttes sur les berges des fleuves, se creusent maintenant des terriers sur les bords de ces mêmes fleuves.

Réponse : quand le milieu et les circonstances changent, les *actes* instinctifs peuvent subir des modifications et s'adapter aux nouveaux milieux et aux nouvelles circonstances. Mais *l'instinct en lui-même* reste invariable. Les modifications des actes instinctifs sont des *adaptations et non des progrès*. « Progresser, c'est aller du mal au bien, du bien au mieux ; s'adapter, c'est changer de manière d'agir pour conserver le *même* bien-être. Changer de vêtements selon les saisons, c'est s'adapter (1) ». La perfectibilité animale est donc bornée aux détails. Les industries des animaux sont de notre temps ce qu'elles étaient du temps d'Aristote. Combien les industries humaines n'ont-elles pas fait de progrès depuis lors ?

II. — **Aveugle** : l'animal, agissant sous l'impulsion de l'instinct, ne se rend compte ni de la fin poursuivie ni des moyens employés (2) : vg. des castors mis en cage par Cuvier construisi-

(1) G. FONSEGRIVE, *Psychologie*, 10^e Leçon.

(2) L'animal a cependant la conscience spontanée de ses actes instinctifs.

rent une digue avec des matériaux mis à leur portée. — De là :

a) **Fatalité** de l'instinct : entraîné vers une fin qu'il ignore, l'animal est incapable de choisir entre divers moyens pour y arriver : il subit nécessairement l'impulsion de l'instinct ; il ne la dirige pas. C'est ainsi qu'il continue d'accomplir certains actes instinctifs, qui sont devenus inutiles : vg. l'abeille maçonne continue à remplir de miel la cellule dont on a percé le fond.

b) Sa **spécialité** : il n'est pas comme la raison « un instrument universel, qui peut servir en toutes sortes de rencontres » (Descartes) ; ce n'est pas une aptitude générale qui puisse s'appliquer à mille fins. Il n'y a pas d'instinct universel, il n'y a que des instincts particuliers. L'instinct ne sert qu'à une seule chose : l'animal est un *spécialiste*. L'oiseau, l'abeille n'ont pas l'instinct général de construction, mais l'instinct de construire, le premier des nids, la seconde des ruches, et même *tel nid, telle ruche*. « L'abeille est admirable, mais c'est dans sa ruche ; hors de là, l'abeille n'est qu'une mouche » (Voltaire).

B) **Lois** : il suffit de formuler les caractères constatés : *l'instinct ne s'acquiert pas ; l'instinct est uniforme, — immédiatement parfait, etc.*

61. — ORIGINE ET NATURE DE L'INSTINCT

On a mis en avant diverses théories pour expliquer l'origine et la nature de l'instinct :

I. — **Montaigne** : *l'instinct est une forme de la raison*.

Avant que Montaigne eût dit, dans ses *Essais*, que les animaux ont une âme raisonnable, Rorarius (1485-1556) publia un livre pour prouver : *Quod animalia bruta sæpe utantur ratione melius homine*. « C'est, dit Pascal parlant de Montaigne, la boutade d'un pyrrhonien, qui se complait à froisser la superbe raison par ses propres armes et à précipiter l'homme dans la nature des bêtes » (1). On peut ajouter Réaumur (2) qui est plus modéré.

(1) *Entretien avec M. de Saci*.

(2) *Mémoires pour servir à l'histoire des insectes*.

Critique : on ne peut identifier l'instinct à l'intelligence, car il y a entre l'instinct de l'animal et l'intelligence de l'homme, non seulement une différence de *degré*, c'est-à-dire de plus ou de moins, mais une différence de *nature*, c'est-à-dire essentielle. En effet :

I. — L'instinct est **exclusivement** pratique : c'est une propension à agir, qui a pour fin la conservation et le développement d'une certaine espèce d'animaux.

La raison est à la fois spéculative et pratique : elle est même d'abord spéculative, parce qu'elle est, *avant tout*, la faculté de comprendre et d'expliquer les choses. Elle est en même temps pratique, puisqu'elle dirige et gouverne les actes de la vie humaine. De là vient que l'instinct se révèle *seulement* par des actes industriels, tandis que la raison se manifeste, *en outre*, par tout un ensemble de connaissances philosophiques, scientifiques, artistiques, dont l'instinct est absolument incapable.

II. — De simples impulsions suffisent pour faire agir l'animal, — il ne réfléchit pas : « Les bêtes, dit Leibniz, sont purement empiriques. » L'instinct est *aveugle et fatal* (60). — La raison, au contraire, implique une activité *consciente, réfléchie et autonome*, parce que l'œuvre intellectuelle exige que l'esprit se connaisse lui-même et se gouverne à la lumière de principes directeurs.

III. — L'instinct est *spécial, immédiatement parfait et uniforme* (60). — La raison est « un instrument universel » ; elle est le principe de toutes les améliorations et de tous les progrès. Ce qui faisait dire à Bossuet (1) que les animaux n'inventent rien et que la première cause des inventions et de la variété de la vie humaine, c'est la réflexion ; la seconde cause est la liberté. C'est pourquoi la raison se manifeste *diversement* d'une personne à l'autre.

Objection : on cite en faveur de l'instinct ses œuvres merveilleuses, parfois supérieures à celles de l'industrie humaine. Il suffit de remarquer que ces mêmes animaux sont ineptes pour le reste. Cette ineptie montre que leur habileté n'est point due à la raison ; autrement elle s'étendrait à tout. L'homme, précisément parce qu'il est raisonnable, est plus ou moins apte à tout faire.

(1) *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. v, § 7-9.

Conclusion : ces différences sont si grandes qu'il est clair que l'instinct et la raison sont *irréductibles*. Pascal a donc eu raison d'écrire : « Instinct et raison, marques de deux natures ». ⁽¹⁾ et, quoi qu'en disent les évolutionnistes, de quelque façon qu'on modifie les instincts, on n'en fera jamais sortir la raison ; car ce serait faire dériver le plus du moins, le supérieur de l'inférieur. Non seulement l'instinct n'explique pas la raison, mais il n'est lui-même intelligible que par elle : « Admirons donc, dit Bossuet, dans les animaux, non point leur finesse et leur industrie, car il n'y a point d'industrie où il n'y a point d'invention ; mais la sagesse de Celui qui les a construits avec tant d'art qu'ils semblent même agir avec art ⁽²⁾ ».

II. — **Descartes** : *l'instinct est un pur mécanisme* ⁽³⁾.

Il supprime dans les animaux non seulement toute raison mais encore toute sensibilité. Il réduit l'instinct à un pur mécanisme et fait des animaux de simples machines, mais qui sont mieux construites et plus parfaites que celles de l'industrie humaine. Ce sont des automates. L'araignée *vg.* est une machine à tisser, la taupe une pelle à fouir, etc. — Malebranche et les philosophes de Port-Royal ont aussi soutenu cette opinion ; mais elle a été spirituellement combattue par M^{me} de Sévigné, La Fontaine, Fontenelle. Dans la fable : *Les deux Rats, le Renard et l'Œuf*, La Fontaine proteste contre l'hypothèse des *animaux machines*, contre l'*automatisme* des bêtes, en disant qu'il leur donnerait, s'il en était le maître :

Non point une raison selon notre manière,
Mais beaucoup plus aussi qu'un aveugle ressort.

A) **Arguments** : Descartes fait valoir deux arguments principaux :

I. — Les animaux ne parlent pas. Ce n'est pas faute d'organes, « car on voit que les pies et les perroquets peuvent proférer des paroles ainsi que nous, et toutefois ne peuvent parler ainsi que nous, c'est-à-dire en témoignant qu'ils pensent ce qu'ils disent ». C'est donc qu'ils sont dénués de raison.

Réponse : Cet argument est un déplacement de la question. Il s'agit de démontrer que les animaux n'ont aucune sensibilité,

⁽¹⁾ *Pensées*, Art. xxv, 15. Edit. Havet. — ⁽²⁾ *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. v, § 10. — ⁽³⁾ *Discours de la Méthode*, 5^e Partie.

aucune conscience. Or l'argument prouve bien que les animaux n'ont pas la raison que suppose le langage *conceptuel*, puisqu'il exige l'abstraction, la généralisation, le jugement, etc., mais il ne prouve pas que les animaux n'ont ni conscience, ni sensation. Descartes aurait dû montrer que la raison et la sensibilité sont deux facultés inséparables.

II. — On peut expliquer tous les actes des animaux par l'*automatisme*. En effet, pour qu'un automate réponde à toutes les excitations extérieures, il suffit que le mécanicien-constructeur soit capable et de prévoir toutes les circonstances où se trouvera l'automate et d'adapter le mécanisme à ces circonstances. Or le mécanicien qui a fait les bêtes-machines, c'est Dieu même, et Dieu ne manque ni d'intelligence ni d'habileté.

Réponse : cette hypothèse explique les actes des animaux, mais elle pourrait aussi bien expliquer les actes d'un homme quelconque, considérés par le *dehors*, car à ce point de vue, ce ne sont que des mouvements déterminés qui peuvent avoir leur raison d'être dans l'intelligente habileté d'un mécanicien. Nous avons cependant *conscience* de ces actes, puisque nous les sentons. L'explication, bien qu'elle rende compte de nos actes comme de ceux de l'animal, est donc certainement fautive pour nous ; elle peut l'être et l'est aussi pour l'animal.

B) **Réfutation directe** : 1^o La sensation est conditionnée dans l'homme par le système nerveux. Or un système nerveux analogue existe chez l'animal. L'animal, ayant la condition organique, doit avoir le conditionné psychologique : la sensation.

2^o Les animaux donnent des preuves de sensibilité, que les automates les plus perfectionnés n'ont jamais données. Quand on frappe un chien, il crie ; quand on lui donne sa nourriture, il montre son contentement, etc. Il faut donc admettre que les bêtes sont sensibles et conscientes, puisque nous constatons en elles des *signes analogues* à ceux qui chez nous expriment des *émotions* de plaisir ou de douleur ; ou bien on doit refuser toute valeur à l'argument d'*analogie*.

III. — **Condillac** ⁽¹⁾ : *l'instinct est une habitude individuelle*.

⁽¹⁾ *Traité des animaux*.

L'instinct est le fruit de l'expérience individuelle. Les animaux agissent d'abord avec réflexion, puis peu à peu ils contractent des habitudes qui se substituent à cette réflexion et deviennent des instincts. L'instinct est identique chez les animaux d'une même espèce, parce que ces animaux ont les mêmes organes et les mêmes besoins, par conséquent sont soumis aux mêmes expériences, d'où dérivent les mêmes habitudes. Pascal se rencontre sur ce point avec Condillac quand il dit : « La coutume est une seconde nature qui détruit la première. J'ai bien peur que cette nature ne soit elle-même qu'une première coutume (1) ».

Critique : — 1° Il est vrai que, parmi les tendances que nous appelons instinctives et naturelles, certaines peuvent avoir été acquises, dès les premières années de la vie, sans que la mémoire en ait gardé le souvenir. Mais il ne s'ensuit pas que la nature de l'animal procède tout entière de l'habitude. C'est même impossible, parce que l'habitude elle-même résulte d'un certain nombre d'actes. Il y a donc une *activité antérieure* à l'habitude, avec ses tendances propres : cette activité, c'est la nature, c'est l'instinct.

2° Il y a certaines tendances, en tout cas, qui n'ont rien à voir avec l'habitude, laquelle s'acquiert et se forme par degrés (L. III, C. II) ; c'est le cas des instincts qui se montrent complets dès l'origine : vg. les tortues et les canards vont droit à l'eau qu'ils n'ont jamais vue ; l'abeille fait le premier jour ce qu'elle fera toute sa vie.

3° La réflexion et l'expérience individuelles ne sauraient expliquer des instincts aussi précis et aussi compliqués que ceux de beaucoup d'insectes : vg. de l'ammophile (2).

4° L'instinct, chez les animaux, étant la condition même de leur existence, doit être parfait du premier coup. Si l'animal devait l'acquérir par l'expérience et l'habitude, il serait condamné à périr avant même d'avoir pu en commencer l'acquisition.

IV. — **Spencer** : *l'instinct est une habitude héréditaire.*

C'est l'opinion de Lamarek (3), de Darwin (4), de Spencer (5). —

(1) *Pensées*, III, 13, Edit. Havet.

(2) J.-H. Favre, *Nouveaux souvenirs entomologiques*, § 2, 3.

(3) *Philosophie zoologique*.

(4) *De l'origine des espèces*, ch. VII.

(5) *Principes de Psychologie*, t. I.

Inné dans l'individu actuel, l'instinct a été acquis antérieurement par l'espèce, au moyen des expériences accumulées de génération en génération. Dans leur doctrine, le mot *héréditaire* ne veut pas seulement dire que l'instinct se transmet des ascendants aux descendants, lesquels n'ont pas besoin de l'acquérir ; tout le monde admet que l'instinct est héréditaire, en ce sens, c'est-à-dire qu'il est *inné*. Mais le mot *héréditaire* sert, en outre, à caractériser les **accidents propres** à certains individus que l'*hérédité* a fixés et perpétués. Tous les attributs des espèces vivantes (structures, fonctions, instincts, facultés) ont été à l'origine des *accidents individuels*, des habitudes contractées par certains individus placés dans des circonstances favorables et qui les ont transmises à leurs descendants. L'instinct n'est donc qu'un accident heureux consolidé par voie héréditaire.

Critique : I. — Il y a des instincts secondaires, comme certains instincts des animaux domestiques, qu'on peut expliquer par une habitude héréditaire. Ainsi le trot du cheval est un instinct acquis ; le chien ne tombe pas d'abord en arrêt devant le gibier. Mais on ne peut expliquer tous les instincts de cette manière.

II. — Il y a des instincts qui diffèrent profondément des parents à leurs descendants, comme chez les animaux à métamorphoses. Comment en rendre compte par une habitude héréditaire ?

III. — Cette théorie n'explique pas :

A) La **formation de l'habitude primitive** : a) est-elle l'œuvre du *hasard* ? Mais comment le hasard aurait-il produit des actes aussi compliqués et aussi précis que la plupart des actes instinctifs, surtout chez les insectes ? — b) Est-ce l'œuvre de l'*intelligence* ? il faudrait gratifier les animaux primitifs d'une intelligence extraordinaire, dont sont dépourvus les animaux actuels.

B) La **transmission de cette habitude** : les caractères spécifiques et, parmi eux, l'instinct se transmettent d'une façon régulière et uniforme. Mais la transmission héréditaire des habitudes *individuelles* est loin d'offrir cette régularité et cette uniformité : elle est interrompue au bout de quelques générations. Comment donc attribuer l'origine de l'instinct à une habitude *individuelle* transmise par hérédité ?

IV. — Enfin comment dans cette hypothèse les premiers animaux

ont-ils pu vivre ? Ils n'avaient pas encore d'habitudes héréditaires ; ils ne pouvaient donc avoir d'instinct. Mais l'instinct est absolument nécessaire à la conservation de l'animal. En effet, les représentants de l'espèce primitive et unique, regardée par l'évolutionnisme comme la mère de toutes les autres, agissaient sous cette poussée intérieure qui porte l'être à se conserver en cherchant sa nourriture et en s'adaptant aux conditions d'existence. Or qu'est-ce que cet effort primitif et universel pour la conservation, cette faculté d'aptation au milieu, si ce n'est l'instinct lui-même ?

Conclusion : l'explication évolutionniste ne peut donc rendre compte de l'*instinct primaire* ; mais elle a élargi la théorie classique sur deux points : 1° certains instincts *secondaires* (vg. trot du cheval) sont des habitudes héréditaires. — 2° Dans les animaux supérieurs, l'instinct a quelque chose d'indéterminé : ils ont une certaine spontanéité qui leur permet de particulariser ce que la nature n'a pas complètement réglé : vg. certaines abeilles, du genre anthidie, font les cloisons de leurs cellules en résine ; or toute résine leur est bonne, qu'elle vienne du pin, du cèdre, du cyprès, etc.

V. — **Cuvier** ⁽¹⁾ : l'instinct est une propriété primitive et irréductible de la vie. C'est l'opinion de Frédéric Cuvier et de la majorité des philosophes. — L'instinct n'est l'acquisition ni de l'individu ni de l'espèce ; il est inné et non acquis, primitif et non dérivé. Il est inséparable de la vie, parce que tout être vivant tend à se conserver, à s'accroître, à se reproduire. La vie a pour loi la finalité.

L'instinct, ayant sa condition dans l'organisation préétablie de l'animal est, à ce point de vue, une sorte de mécanisme ; mais on ne saurait l'expliquer complètement par des raisons purement empiriques et mécaniques. L'instinct, en effet, est accompagné de conscience : l'animal est conscient de l'acte qu'il accomplit instinctivement et de la sensation qui détermine cet acte. C'est pourquoi l'instinct relève à la fois de la physiologie et de la psychologie :

(1) Dictionnaire des sciences naturelles, de LEVRAULT et LENORMAND, article *Instinct*.

A) **De la physiologie** : en tant qu'il est une *coordination de réflexes* : étant donnée l'organisation de l'animal, les mouvements réflexes se coordonnent de façon à favoriser le développement de cette organisation.

B) **De la psychologie** : en tant qu'il est une *tendance* à agir dans une certaine direction. Les *actes instinctifs*, qui sont l'actualisation de cette tendance, ressortissent aussi à la psychologie, parce qu'ils ne peuvent se réaliser sans l'intervention de la sensation.

En vertu de l'organisation préétablie de l'animal, certains objets provoquent en lui des sensations déterminées qui mettent en mouvement la tendance instinctive, et alors l'animal agit sous la poussée de ces sensations et des images qui les accompagnent. Ainsi l'ammophile est sollicitée à agir selon son instinct par la vision du ver gris. « Elle n'agit pas comme une machine qui espace toujours également ses coups, elle varie les distances selon la grosseur du ver et la longueur des anneaux ; c'est donc, ici, la sensation qui lui sert de guide. Un observateur a même remarqué qu'elle est loin de réussir toujours du premier coup à trancher les centres nerveux de chaque anneau, ce qui prouve bien que son acte n'est pas tout entier réglé par l'instinct... L'acte est donc fonction à la fois de l'instinct invariable et de la sensation sans cesse variable ⁽¹⁾ ». C'est cette variabilité qui explique l'adaptation aux circonstances et aux milieux (60, A). L'instinct comporte donc une certaine indétermination ; la tendance fondamentale est invariable ; mais elle a besoin d'être appliquée aux conditions particulières de l'action : c'est ainsi qu'un oiseau, dans le voisinage d'une usine, fabrique son nid avec de petits fils de fer.

Conclusion : Cuvier compare le fonctionnement de l'instinct au somnambulisme, qui est un rêve en action. A certains moments l'animal est hanté de certaines sensations et images qui déterminent et dirigent l'activité instinctive. C'est une sorte de vision qui le poursuit et le pousse : « Dans tout ce qui a rapport à leur instinct, on peut regarder les animaux comme des espèces de somnambules. »

(1) G. FONSEGRIVE, *Psychologie*, Leçon Xe, § 11.